

Image not found or type unknown



Loi jardins familiaux quel cadre

Par **geraci**, le **29/08/2009** à **13:22**

Bonjour,
je suis actuellement en train de faire des recherches afin de concrétiser mon projet
Mon projet est de créer des jardins sur un terrain agricole que je louerais à des particuliers.
Ce terrain m'appartiendrait ou je l'aurais en location (pas de lien avec la municipalité).
Question : ce projet rentre-t-il dans la loi sur les "jardins familiaux" ?
merci par avance de votre réponse